

Situation d'apprentissage coopératif 1

Objectifs

Respect de soi

1. Amener l'élève à reconnaître ses capacités et ses limites afin de rehausser son estime de soi.
2. Amener l'élève à pratiquer les habiletés sociales « **Être en désaccord de façon acceptable et Faire sa part.** »

Français

Domaines : Communication orale, Écriture

Attentes
et
contenus

4f2	Compose correctement divers types de phrases simples.
4f56	Respecte les autres dans son attitude, son comportement ou ses propos.
4f57	Travaille bien en équipe.

Matériel à préparer

Cartable intitulé *Notre livre de découvertes* (Notre livre de découvertes, page couverture p.4 en annexe)

Liste de qualités (qualités en annexe)

Lire attentivement la situation d'apprentissage coopératif 2 pour faire les liens appropriés.

Message à transmettre

Les élèves découvrent les qualités, les talents et les réalisations de leurs camarades de classe. Ainsi, par cet échange positif, chaque individu apprend à être fier des qualités et des talents qui lui sont attribués par les autres. Il rehausse son image personnelle. Il se sent bien et il choisit le respect.

Déroulement

Partie A

- a) L'enseignant affiche le mot **découverte** au tableau et invite les élèves à définir le terme.
Définition : action de trouver ce qui est inconnu, ignoré des autres.
- b) Comme une découverte peut être agréable ou déplaisante, il est donc préférable de garder les découvertes agréables pour cette activité! Pendant la semaine, l'enseignant et les élèves recueillent des renseignements sur chacun des élèves de la classe. Le tout sera partagé dans un cartable souvenir intitulé : *Notre livre de découvertes*.
- c) L'enseignant présente le cartable préparé à l'avance en expliquant le déroulement de l'activité.
- d) Une page est assignée à chacun des élèves de la classe. Le nom est écrit au haut de la page.

- e) Une photographie de l'élève peut être collée sur la page pour ceux qui le désirent.
- f) Sur chacune des pages seront inscrites des découvertes faites à propos de nos camarades de classe.
- g) Chacun devra participer à la rédaction du livre.
- h) L'enseignant encourage et dirige l'échange des premières découvertes. Par exemple, Sonia aime jouer aux échecs! J'ai appris ceci lors d'une conversation avec son père. Jules prend soin d'un vieillard qui habite près de chez lui en lui téléphonant à tous les jours pour vérifier son état de santé. Quel beau geste de compassion! J'ai appris ceci lors d'une visite au manoir. Sylvain sait lire en français et en anglais! Il est un lecteur supérieur. Il parle deux langues. Bravo!

À noter

Parfois les personnes n'aiment pas tout dévoiler! Il faut respecter ce désir! (la gêne) Cependant, il est très important de valoriser les réalisations de chacun. C'est en observant les gestes et les comportements agréables des autres que l'on désire les imiter. (p. ex., Céline Dion admet qu'elle a une belle voix!) Donc, ce livre viendra nous aider à mieux connaître les autres et à mieux se connaître soi-même. Il sera très agréable de relire ce livre à la fin de l'année, n'est-ce pas?

- i) Inviter les élèves à réfléchir à l'activité. Remettre une liste de qualités pour faciliter le premier échange. (Liste de qualités en annexe)

Regroupement

Dyades

Habilité sociale : Être en désaccord de façon acceptable.

L'enseignement de l'habileté sociale se fait par le tableau de la méthode en T (Apprentissage coopératif pour les débutants, en annexe)

Déroulement

Partie B

- a) Présenter l'habileté sociale à pratiquer en remplissant le tableau en T. (Apprentissage coopératif pour les débutants, en annexe)
- b) Regrouper les élèves en dyades. Lors de cette activité, il serait préférable de regrouper entre amis pour éviter les commentaires qui pourraient être défavorables.
- c) Encourager les élèves à être attentifs aux sentiments de leur partenaire. Invitez-les à écrire au moins cinq qualités ou réalisations qui se rapportent à chacun d'entre eux.

Rétroaction

En groupe classe, inviter les élèves à partager leurs découvertes. Inscrire les commentaires dans le livre. (p. ex., aime la musique pop; adore garder les enfants; fait des activités de tutorat en 1^{re} année; prépare le dîner du samedi; fait le lavage; s'occupe de la vaisselle; répare les bicyclettes.)

À noter

L'enseignant pourrait monter une liste référentielle au tableau afin de permettre à toutes les équipes de réussir.

- d) Répéter cette activité plusieurs fois durant la semaine en regroupant différentes dyades jusqu'à ce que le livre soit terminé. **Ce livre devrait avoir une place d'honneur dans la classe.**
- e) Remettre à chaque élève une photocopie de sa page personnelle.
- f) Placer dans leur portfolio.

Réflexion

Étape 1

- Inviter les élèves à réfléchir à la pratique de l'habileté sociale « Être en désaccord de façon acceptable » en posant les questions suivantes :
 - Quel problème avez-vous eu lors du travail d'équipe?
 - Pourquoi?
 - La dyade était-elle une structure coopérative favorable à l'échange?
 - Est-il agréable de communiquer en étant respectueux?
 - Comment jugez-vous votre pratique de l'habileté sociale?
 - Avez-vous respecté le travail, la contribution et les opinions des autres?

Étape 2

- Inviter les élèves à expliquer leurs réactions lors de la rédaction du livre *Nos découvertes*.
- Comment cette activité t'a-t-elle influencé?
- Comment te sens-tu maintenant que tu reconnais tes talents et tes qualités?
- Qu'est-ce que tu penses de toi maintenant?
- Qu'est-ce qui t'a surpris le plus?
- Comment vois-tu tes amis maintenant? L'élève doit se sentir bien de reconnaître ses forces et ces talents!
- Est-ce important de mieux se connaître pour se sentir bien? Être fier de soi? (p. ex., mes amis me perçoivent différemment et je suis fier de leurs découvertes.)
- Inviter les élèves à écrire une réflexion dans leur **journal personnel**.

Évaluation

L'élève est en mesure de communiquer avec respect.

Attention!

Lire attentivement la situation d'apprentissage suivante pour faire les liens appropriés avec cette dernière.

Situation d'apprentissage coopératif 2

Objectifs

Respect de soi et des autres

1. Amener l'élève à s'identifier au peuple franco-ontarien et reconnaître son appartenance avec fierté.
2. Amener l'élève à reconnaître que le sentiment d'appartenance rehausse l'estime de soi et la confiance.
3. Amener l'élève à pratiquer les habiletés sociales « Écouter la personne qui parle et être en désaccord de façon acceptable. »

Français

Domaine : Écriture, Communication orale

Études sociales : L'Ontario, ma province

Attentes
et
contenus

- | | |
|------|---|
| 4f1 | Rédige les types de textes prescrits ci-dessous en suivant un modèle : fiche descriptive, récit, journal personnel, le slogan |
| 4f2 | Compose correctement divers types de phrases simples. |
| 4f6 | Applique dans ses textes les notions grammaticales, syntaxiques et lexicales à l'étude. |
| 4f7 | Révise et corrige ses textes en utilisant une grille de révision et des ouvrages de référence tels qu'un dictionnaire junior, de tableaux de conjonction et des codes grammaticaux. |
| 4h27 | Explique la présence des francophones en Ontario et reconnaître leur contribution à l'essor de leur province. |
| 4h41 | Détermine les raisons de l'établissement des francophones dans diverses régions de l'Ontario (p. ex., l'industrie forestière dans le nord; l'agriculture dans le sud-ouest). |
| 4h42 | Situe sur une carte de l'Ontario les principales localités où sont concentrés les Franco-Ontariens. |
| 4h43 | Explique l'importance des coopératives et des caisses populaires pour les communautés franco-ontariennes. |
| 4h44 | Identifie des regroupements franco-ontariens (p. ex., l'ACFO, le club Richelieu, la FESFO, l'AEFO, etc.) |

Matériel à préparer

Se référer aux attentes en Études sociales : Le Canada et le monde - l'Ontario, ma province.

Avoir disponible l'information pertinente à l'activité.

Transparent du tableau à la page 7.

Regroupement

Triades

Habilité sociale : Faire sa part

L'enseignement des habiletés sociales se fait en utilisant la méthode en T (Apprentissage coopératif pour les débutants, en annexe).

Déroulement Partie A

Message à transmettre

Le milieu scolaire francophone promouvoit le sentiment d'appartenance et donne à tous les élèves francophones de nombreuses occasions de connaître la réussite dans un milieu qui lui est familier et valorisant. L'élève apprend à se respecter et à respecter son identité francophone.

À l'école, l'élève apprend à se sentir bien et à affirmer sa culture, sa langue et sa place dans la société canadienne.

- a) En groupe classe, nous avons cheminé vers une meilleure connaissance du soi.
- b) Faire observer aux élèves que plusieurs de nos découvertes personnelles sont reliées au fait que nous sommes **francophones**.
- c) Regrouper les élèves en équipes hétérogènes de quatre membres.
- d) Présenter les habiletés sociales.

À partir de l'activité : « *Nos racines francophones* », les élèves montent une fiche descriptive sur un personnage francophone choisi dans l'école. Ainsi, les élèves répondront aux attentes suivantes :

- *identifier la présence francophone en Ontario*
- *expliquer les liens avec les autres provinces*
- *déterminer les raisons de leur établissement dans certaines régions*
- *situer sur la carte ontarienne les principales localités francophones; cette cueillette d'informations permettra aux élèves de découvrir avec fierté leur appartenance à un peuple unique et vibrant!*

Nos racines francophones

Directives

1. Chacune des équipes doit choisir une personne francophone qui oeuvre soit dans l'école ou dans la communauté.
p. ex., la direction de l'école, un enseignant, le directeur de la Caisse Populaire, le président de l'ACFO ou du club Richelieu, etc.
Ne pas choisir la même personne.
2. Les équipes doivent planifier un temps et un lieu où ces personnes devront remplir le tableau spécifique à la page 7.
3. Expliquer le tableau à la classe. Au préalable, faire l'activité avec les élèves afin qu'ils puissent accomplir la tâche avec succès.

Attention!

4. Les équipes doivent aussi planifier de monter un tableau d'affichage sur la personne choisie. Prévoir des photographies, des articles de journaux, etc.
5. Suite à la compilation des renseignements, l'équipe rédige la fiche descriptive de cette personne ou rédige un récit sur les faits saillants de sa vie. (Fiche descriptive à la page 10) Inviter les parents à lire la fiche descriptive.
6. Remettre la lettre aux parents.

Rétroaction

- L'enseignant utilise les renseignements recueillis pour enseigner les attentes en Études sociales prévues.
- Remettre une carte de la province de l'Ontario et situer les principales localités franco-ontariennes. Cette carte pourrait être ajoutée au tableau d'affichage.

Évaluation

- L'élève est en mesure de rédiger une fiche descriptive ou un récit selon les exigences.
- L'élève est en mesure d'expliquer la présence des francophones en Ontario et de reconnaître leur contribution à l'essor de la province.

Déroulement

Partie B

- a) L'enseignant invite les élèves à énumérer les différentes raisons pour lesquelles il est fier d'être francophone. Écrire en style télégraphique les diverses contributions, réalisations ou faits importants qui attestent le succès de ce peuple dans la société canadienne. Ceci servira de référentiel.
(p. ex., demander aux élèves de nommer des personnalités francophones célèbres telles que Julie Payette, Jacques Garneau, Paul Martin, Céline Dion et autres.)
- b) L'enseignant amène les élèves à réaliser le sentiment d'appartenance au groupe auquel on s'identifie par la langue et la culture.

Réflexion

Pourquoi choisir d'être francophone en l'an 2004?

- Inviter les élèves à rédiger dans leur **journal personnel** la réponse à cette question.

Évaluation

L'élève est en mesure de reconnaître que le sentiment d'appartenance rehausse l'estime de soi et la confiance.

Variante

Composer une chanson pour décrire sa fierté d'appartenir au peuple franco-ontarien.

Recherches sur la francophonie en Ontario

Nom de l'invité : _____

Son poste : _____

Célébration de nos racines!

Le nom de mon grand-père paternel	Endroit où il est né Ville	Type de travail	Le nom de ma grand-mère paternelle	Endroit où elle est née Ville	Type de travail
Langue parlée	Province	Type d'industrie	Langue parlée	Province	Type d'industrie
Le nom de mon grand-père maternel	Endroit où il est né	Type de travail	Le nom de ma grand-mère maternelle	Endroit où elle est née	Type de travail
Langue parlée	Ville Province	Type d'industrie	Langue parlée	Ville Province	Type d'industrie
Nom de mon père	Endroit où il est né Ville	Type de travail	Nom de ma mère	Endroit où il est né Ville	Type de travail
Langue Parlée	Province	Type d'industrie	Langue parlée	Province	Type d'industrie

Recherches sur la francophonie en Ontario

Nom _____

Ville natale _____

Province _____

J'habite maintenant à _____

Type de travail _____

Langue parlée au travail _____

Mes loisirs et sports préférés _____

Mes artistes préférés _____

Nommez des personnes célèbres francophones qui vous ont influencé.

Je suis fier d'être francophone parce que :

Vous avez choisi de demeurer francophone en 2004. Pourquoi?

Merci de votre collaboration. Votre engagement contribue à l'épanouissement de tous les francophones en Ontario.

Lettre aux parents

Destinataires : Parents / Tuteurs
Expéditeur : Enseignant de la 4^e année
Objet :
Date :

La francophonie est vivante et forte. Des milliers de personnes au Canada partagent la même langue et la même culture.

Chers parents et tuteurs,

Nous débutons cette semaine à l'école _____ un projet d'enseignement intégré des habiletés sociales et personnelles pour un apprentissage responsabilisé intitulé : ***Je me sens bien et je choisis le respect.***

Cette unité d'apprentissage a pour but d'aider votre enfant à apprécier davantage ses racines franco-ontariennes. Ceci permettra à votre enfant d'être fier de son appartenance à ce peuple vibrant! La fierté de chacun est basée sur les succès quotidiens des franco-ontariens qui maintiennent leur langue et leur culture dans la société canadienne.

Je vous invite donc à faire la lecture d'une fiche descriptive de l'historique d'un francophone de la région. Cette activité répond aux attentes du programme en Études sociales.

Attentes : 4f2 Composer correctement divers types de phrases simples.
4f56 Respecter les autres dans son attitude, son comportement ou ses propos.
4f57 Bien travailler en équipe.

Soyez libres d'expliquer à votre enfant les raisons de votre choix de perpétuer la francophonie en Ontario. Affichons ensemble notre fierté!

Votre participation est grandement appréciée.

Fiche de vérification

La fiche descriptive

La fiche descriptive est une description ou une énumération des caractéristiques propres à une personne.

Mise en situation d'écriture

En utilisant l'information recueillie dans le questionnaire **Célébrons nos racines**, rédige une fiche descriptive détaillée sur le **personnage francophone** choisi.

Caractéristiques et éléments d'organisation	Coche (✓)
Mon intention est de décrire ce personnage francophone afin de le présenter à la population étudiante de mon école.	
Mes destinataires sont les élèves de l'école.	
J'identifie le personnage de mon choix. Nom, ville, natale, province d'origine, type de travail, langue parlée.	
J'écris une description détaillée de son historique familial franco-ontarienne.	
J'écris une description détaillée de sa personnalité et de ses intérêts en me référant à sa réalité francophone.	
Je vérifie la disposition du texte.	
Je vérifie la clarté de mon message en demandant à un camarade de lire le texte.	
J'écris correctement les mots choisis.	
J'ajoute des éléments visuels pour rendre le texte plus intéressant.	
Je corrige mes erreurs.	
J'affiche ma fiche descriptive dans l'école.	

Situation d'apprentissage coopératif 3

Objectifs

Respect de soi et des autres

1. Amener l'élève à reconnaître que le choix de comportements positifs démontre le respect.
2. Amener l'élève à reconnaître qu'il n'y a pas de respect sans confiance en soi.
3. Amener l'élève à reconnaître que le sentiment de bien-être l'amène à choisir le respect des autres.

Français

Domaine : Communication orale

Éducation physique : Vie active

Attentes
et
contenus

- 4f37 Explique que la nicotine crée une dépendance et que la consommation de tabac a des effets nocifs sur l'organisme.
- 4f38 Identifie les méfaits de la fumée secondaire.
- 4f39 Identifie les facteurs qui influencent ses décisions face à l'habitude de fumer (p. ex., pression des camarades, influence des médias).
- 4f71 Fait preuve de respect dans ses communications avec les autres :
Respecte les manières appropriées pour demander et prendre la parole
Écoute silencieusement lorsque d'autres parlent et marque par son regard qu'on est attentif.
A une attitude de collaboration en équipe.
Offre son aide et en solliciter de façon appropriée.
Comprend et respecte le rôle de chacun.
Répond de bonne grâce aux demandes d'éclaircissement en se répétant, en reformulant ou en illustrant par exemples.
Se concentre sur le sujet.
Intervient utilement pour faire progresser la discussion.

Matériel à préparer

Photocopies des attentes en français communication orale.

Regroupement

Têtes numérotées

Habilités sociales : Écouter la personne qui parle et être en désaccord de façon acceptable.

L'enseignement de l'habileté sociale se fait en utilisant la méthode du tableau en T.
(Apprentissage coopératif pour les débutants en annexe)

Message à transmettre

*L'enseignant amène l'élève à reconnaître que le respect des autres se démontre par un ensemble de réactions observables positives et agréables qu'une personne choisit de faire envers une autre personne. Le respect est un comportement appris. La personne respectueuse est confiante que le geste qu'elle pose est le comportement de choix! Lorsque le choix est d'être en **bonne santé**, les effets positifs affectent la personne même et son entourage. (P. ex., choisir de ne pas fumer)*

(Voir le préambule)

Français

Domaine : Communication orale

- 4f71 Fait preuve de respect dans ses communications avec les autres :
- Respecte les manières appropriées pour demander et prendre la parole
 - Écoute silencieusement lorsque d'autres parlent et marquer par son regard qu'on est attentif
 - A une attitude de collaboration en équipe
 - Offre son aide et en solliciter de façon appropriée
 - Comprend et respecte le rôle de chacun
 - Répond de bonne grâce aux demandes d'éclaircissement en se répétant, en reformulant ou en illustrant des exemples
 - Se concentre sur le sujet
 - Intervient utilement pour faire progresser la discussion
 - Dire une charade.

Matériel à préparer

Photocopies des attentes en français communication orale.

Déroulement

Partie A

- a) Regrouper les élèves en équipes de quatre pour la structure coopérative : Têtes numérotées.
- b) Expliquer la structure coopérative. Inviter à se l'approprier. (structures coopératives en annexe) Il est important de s'assurer de la réussite de chacune des équipes
- c) Présenter les habiletés sociales en utilisant la méthode en T. Afficher au tableau ou sur papier format conférence.
- d) Remettre aux élèves les attentes en Français; communication orale. (Attentes en Français; communication orale à la page)
- e) En faire la lecture et définir les éléments de l'évaluation des habiletés sociales.
- f) L'enseignant choisit le mode d'évaluation.

Déroulement

Partie B

Expliquer les règles du remue-méninges. (Stratégies d'enseignement, en annexe)
Les élèves doivent écrire en style télégraphique les réponses offertes par l'équipe.

- Ce remue-méninges comporte trois étapes : le **questionnement** et **l'échange**. L'enseignante dirige l'activité **en groupe** pour discuter des réponses et du tableau à remplir.
- L'enseignant sélectionne les réponses appropriées et clarifie les réponses erronées.
- L'enseignant remplit un tableau style télégraphique qui résume les éléments à retenir. Il est affiché pour servir de référentiel pour la tâche à accomplir.
- L'enseignante présente **le tableau sur le tabagisme** que l'élève devra remplir.

Questionnement et échange en groupe

no 1.

1. Que veut dire le mot **dépendance**?
2. Qu'est-ce que la **nicotine**?
3. Quels sont **les effets** de la nicotine sur ton corps, ton organisme?

no 2.

1. Qu'est-ce que la **fumée secondaire**?
2. Quand sommes-nous **victimes** de la fumée secondaire?
3. Quels sont les **méfais** de la fumée secondaire?
4. Peux-tu nommer des **maladies** qui sont causées par la fumée secondaire?
5. Donne des **exemples concrets** à l'appui.

no 3.

1. Pourquoi les gens **choisissent-ils de fumer**? De ne pas fumer?
2. Peux-tu nommer **des raisons** qui aident à prendre cette décision? (P. ex., santé, odeur, coût, respect, légalité)
3. Quels sont **les coûts** attribués à l'habitude de fumer?
4. Le Ministère de la santé établit **des lois pour protéger les non-fumeurs**. Pourquoi?

Réflexion

Réfléchir à la pratique des habiletés sociales en posant les questions suivantes :

- Est-ce que tu apprécies lorsque les autres écoutent sans interrompre?
- Est-ce que la pratique de l'habileté sociale « Être en désaccord de façon agréable » améliore le travail d'équipe?
- Comment le respect est-il démontré lors de ce travail?
- Que suggérez-vous faire pour améliorer l'apprentissage coopératif en classe?

Auto-évaluation de l'habileté sociale : Écouter la personne qui parle.

Lors de la pratique de l'habileté sociale, inviter l'élève à s'auto-évaluer en écrivant une réflexion personnelle. (réflexion personnelle en annexe)

Déroulement

Partie C

- a) Distribuer le tableau sur le tabagisme à la page 16.
- b) Inviter les équipes à le remplir.
- c) En faire la correction avec le groupe classe et apporter les clarifications nécessaires.

Rétroaction

- L'enseignant présente le sujet de la situation d'écriture sur le tabagisme en posant les questions suivantes :
 - Pourquoi discutons-nous du tabagisme en 4^e année? À ton âge?
 - Quel est le lien entre le respect de soi et des autres?

Mise en situation d'écriture

Ton enseignant t'invite à renseigner la population scolaire sur les méfaits du tabagisme. Rédige un **slogan** pour attirer l'attention et améliorer la situation. Tu dois relier ce sujet au **respect de soi et des autres**.

Remettre la fiche de vérification en apportant les explications nécessaires à la page 15.

À noter

L'élève enrichit son texte en utilisant des expressions figurées, un vocabulaire qui évoque les sens et une onomatopée.

Communication au foyer

Remettre la lettre aux parents.

Évaluation

- L'élève est en mesure d'expliquer les comportements qui mènent à la prévention de la toxicomanie (p. ex., du tabac.)
- L'élève est en mesure de rédiger un slogan.
- L'élève est en mesure d'expliquer son choix personnel en le reliant au thème du respect de soi et des autres.

Mathématiques

Coûts de l'habitude du tabagisme. (Voir la résolution de problème à la page 17)

Fiche de vérification

Slogan

Le slogan est une formule brève et frappante qui attire l'attention.

Mise en situation d'écriture

Ton enseignant t'invite à renseigner la population scolaire sur les méfaits du tabagisme. Rédige un **slogan** pour attirer l'attention et améliorer la situation. Tu dois relier ce sujet au **respect de soi et des autres**.

Coche (✓)	Caractéristiques et éléments d'organisation
	1. Je présente les effets néfastes du tabac.
	2. J'identifie l'effet néfaste que je trouve le plus important.
	3. Je choisis la façon de présenter mon slogan. <input type="checkbox"/> Affiche <input type="checkbox"/> courrier électronique <input type="checkbox"/> bannière <input type="checkbox"/> journal <input type="checkbox"/> interphone
	4. Je choisis un temps favorable pour présenter mon slogan. (p. ex., rencontre au gymnase.)
	5. Mon slogan est court, frappant, accrocheur, impressionnant.
	6. J'orthographe correctement.
	7. J'utilise des techniques visuelles pour décorer mon slogan.
	8. Je travaille avec minutie.

Lettre aux parents / tuteurs

Destinataires : Parents / Tuteurs
Expéditeur : Enseignant de la 4^e année
Objet :
Date :

Chers parents et tuteurs,

Nous continuons le projet d'enseignement intégré des habiletés sociales et personnelles pour un apprentissage responsabilisé intitulé : ***Je me sens bien et je choisis le respect.***

L'activité en cours a pour but d'aider votre enfant à se renseigner sur le tabagisme et de relier ce sujet **au respect de soi et au respect des autres**. Cette unité d'enseignement répond aux attentes du curriculum en Éducation physique et santé
Attentes :

- 4p37 Expliquer que la nicotine crée une dépendance et que la consommation du tabac a des effets nocifs sur l'organisme.
- 4p38 Identifier les méfaits de la fumée secondaire.
- 4p39 Identifier les facteurs qui influencent ses décisions face à l'habitude de fumer (p. ex., pression des camarades, influence des médias)

Votre encouragement à accomplir ce travail aidera votre enfant à faire un choix éclairé au sujet du tabac. Le respect des autres commence d'abord par le respect de soi.

Je vous remercie de votre collaboration!



Tableau Tabagisme (nicotinisme)

Définition

Intoxication provoquée par l'abus du tabac et atteignant les systèmes digestif, circulatoire, respiratoire et nerveux.

Éléments du tabagisme	Définition	Effets <input type="checkbox"/> économiques <input type="checkbox"/> sociaux Coche (✓) <input type="checkbox"/> personnels
dépendance		<input type="checkbox"/> économiques <input type="checkbox"/> sociaux <input type="checkbox"/> personnels p. ex., _____ _____
nicotine		<input type="checkbox"/> économiques <input type="checkbox"/> sociaux <input type="checkbox"/> personnels p. ex., _____ _____
fumée secondaire		<input type="checkbox"/> économiques <input type="checkbox"/> sociaux <input type="checkbox"/> personnels p. ex., _____ _____
maladies reliées à la cigarette		<input type="checkbox"/> économiques <input type="checkbox"/> sociaux <input type="checkbox"/> personnels p. ex., _____ _____
système respiratoire		<input type="checkbox"/> économiques <input type="checkbox"/> sociaux <input type="checkbox"/> personnels p. ex., _____ _____
système sanguin		<input type="checkbox"/> économiques <input type="checkbox"/> sociaux <input type="checkbox"/> personnels p. ex., _____ _____

Qualités, talents et intérêts	Je remplis la liste en ajoutant :
Aimable	
Aime les animaux	
Aime prendre des risques	
Ambitieux	
Amical	
Artistique	Talentueux
Athlétique	
Avoir la parole facile	
Bon danseur	
Bon dessinateur	
Bon lecteur	
Bon sens d'humour	
Brave	
Chaleureux	
Courageux	
Écouteur attentif	
Écrivain	Rédacteur
Empathique	
Esprit d'équipe	
Facilité à résoudre des problèmes	
Fiable	
Fier	
Honnête	
Musicien	
Optimiste	
Personne organisée	
Responsable	
Serviable	
Social	
Stable	
Sympathique	
Tenace	
Tolérant	

Remettre comme référentiel et ajouter dans le dossier d'écriture.

Résolution de problème

Mathématiques

Domaine : Numération et sens du nombre, Mesure

Attentes
et
contenus

- 4m3 Effectuer des opérations arithmétiques avec les nombres naturels et les nombres décimaux selon les limites prévues pour l'année d'étude.
- 4m4 Utiliser diverses techniques pour vérifier la vraisemblance des solutions aux problèmes de numération.

Mise en situation

Une famille choisit de fumer des cigarettes. Le père, la mère et un adolescent fument chacun un paquet de cigarettes par jour. Le coût d'un paquet de cigarettes est de 8,66 \$ la « cartouche » de 8 paquets coûte 62,05 \$.

- a) Quel est le coût de leur habitude de fumer des cigarettes?
- b) Si le père et la mère cessent de fumer, quelle sera l'économie réalisée?

Montre tes calculs.

Explique ta démarche

Consignes

1. Revoir avec les élèves les stratégies pour la compréhension du problème.
2. Demander à un élève ou plusieurs élèves d'expliquer comment résoudre ce problème.
3. Accepter toutes les réponses et demander des clarifications au besoin.

Résolution de problème

Une famille choisit de fumer des cigarettes. Le père, la mère et un adolescent fument chacun un paquet de cigarettes par jour. Le coût d'un paquet de cigarettes est de 8,66 \$ la cartouche de 8 paquets coûte 62,05 \$.

- a) Quel est le coût de leur habitude de fumer des cigarettes?

- b) Si le père et la mère cessent de fumer, quelle sera l'économie réalisée?

Montre tes calculs.

Explique ta démarche

Situation d'apprentissage 4

Objectif

Respect des autres et de l'environnement

1. Amener l'élève à reconnaître que les comportements respectueux envers la société et ou l'environnement sont des façons de démontrer de la considération envers les autres.

Français

Domaine : Communication orale, Écriture

Mathématiques

Attentes
et
contenus

- | | |
|------|---|
| 4f36 | Montre sa compréhension des textes lus, en tirer l'information voulue et exprime ses réactions (p. ex., lors de discussions au sujet d'un texte). |
| 4s67 | Identifie différentes utilisations du son dans la vie quotidienne. |
| 4s68 | Discute des effets sonores nuisibles et identifier des sources de bruit à la maison ou dans sa localité qui présentent des dangers pour l'ouïe (p. ex., le son produit par les souffleuses à feuilles). |

Matériel à préparer

Les textes photocopiés ou placer sur transparent.

La loi municipale qui traite des effets sonores nuisibles et des pénalités.

Rapprochement entre les sciences et la technologie et le quotidien

Discuter des effets sonores nuisibles et identifier des sources de bruit à la maison ou dans sa localité qui présentent des dangers pour l'ouïe. (p. ex., le son des souffleuses à feuilles)

Message à transmettre

L'élève reconnaît qu'il est responsable de son environnement. Le respect qu'il démontre envers son entourage dépend grandement de sa prise de décision et de l'acceptation des conséquences de ces actes. Son attitude fait la différence! (La transformation est atteignable lorsque l'adulte démontre des modèles à imiter.)

Déroulement

Partie A

- a) L'enseignant informe les élèves que le respect de l'environnement se démontre d'abord en se renseignant sur **les causes et les effets**. Souvent les gens manquent de respect car ils sont ignorants des lois et des effets de leurs comportements. Aujourd'hui, nous nous renseignerons sur les lois qui contrôlent des émissions de bruits offensifs dans sa localité.
- b) L'enseignant initie la lecture partagée du texte photocopié. (En annexe)
- c) Inviter les élèves à poser des questions concernant la loi municipale, les contraventions, les restrictions, etc. (p. ex., ce que je sais, ce que je veux savoir).

- d) Relire les textes.
- e) Partager l'information à retenir.

Rétroaction

Inviter les élèves à lire ce texte avec leurs parents.

Réflexion

- Animer une discussion avec le groupe classe afin d'établir les liens entre le respect des autres et l'environnement.
- Comment les effets sonores sont-ils nuisibles tant aux humains qu'aux animaux?
- Inviter les élèves à écrire une réflexion personnelle sur le sujet.

Évaluation

- L'élève est en mesure de reconnaître les effets néfastes de la pollution par les sons nuisibles.
- L'élève est en mesure de faire et de décrire un choix éclairé sur le sujet.

Variante

Faire une mini recherche sur les téléphones cellulaires, la santé et le respect des autres.

ARRÊTÉ MUNICIPAL 79-83

Arrêté interdisant ou réglementant l'émission de bruits inhabituels dans la ville de Hearst, lorsque ceux-ci sont susceptibles de déranger les citoyens de la municipalité.

CONSIDÉRANT que le paragraphe 132 de l'article 210 de la Loi sur les municipalités, S.R.Oé 1980, autorise les municipalités à adopter des arrêtés interdisant ou réglementant les bruits susceptibles de déranger les citoyens.

QU'IL SOIT PAR CONSÉQUENT ORDONNÉ par le Conseil de la Corporation de la ville de Hearst :

1. QU'il est formellement interdit de faire sonner une cloche et de klaxonner, ou de crier, de parler, de transmettre tout son, musique ou bruit dans un système d'amplificateurs, ou encore de faire tout bruit inhabituel ou autre bruit dans le but de déranger les gens. Il est toutefois à noter que ces restrictions ne s'appliqueront pas au bruit de cloches sonnées par une église, chapelle, assemblée ou service religieux, ou encore aux sonneries de système d'alarme ou d'incendie indiquant la présence d'incendie ou autre danger.
2. QUE nonobstant les clauses énoncées dans le présent arrêté, une personne peut parler ou transmettre des paroles ou de la musique par l'entremise de système de haut-parleurs lorsqu'elle en a préalablement reçu l'autorisation de l'administration en chef de la municipalité.
3. QUE quiconque enfreint une des clauses du présent arrêté commet une infraction passible, sur condamnation, d'une amende maximale de 2 000 \$, excluant les coûts et chaque amende est recouvrable en vertu de la Loi sur les infractions provinciales.
4. QUE l'arrêté municipal 180 est par la présente révoqué.
5. QUE le présent arrêté entrera en vigueur la date de son adoption.

LU ET ADOPTÉ EN ASSEMBLÉE PUBLIQUE
CE 20^e JOUR DE décembre 1983.

Gilles J. Gagnon (signé)
Maire

Louis Corbeil (signé)
Greffier

ARRÊTÉ MUNICIPAL 80-83

Arrêté municipal réglementant le bruit.

CONSIDÉRANT qu'il appert urgent que le Conseil exerce le pouvoir qui lui a été conféré par la Loi sur la protection de l'environnement et par toute autre autorité statutaire, et

CONSIDÉRANT qu'une des politiques du Conseil consiste à réduire et contrôler tout excès de sons et de vibrations,

QU'IL SOIT PAR CONSÉQUENT ORDONNÉ que le Conseil de la Corporation de la ville de Hearst promulgue les clauses suivantes :

1. INTERPRÉTATION

(1) Dans le présent arrêté :

- a) CONSTRUCTION comprend l'érection, la rénovation, la réparation, la démolition, l'entretien de la charpente, la peinture, le déménagement, le déboisement, le terrassement, le nivelage, le creusage et l'installation de tuyaux et conduits souterrains ou à air libre, l'aménagement et le pavage de rues et routes, l'installation et la modification d'équipement, de même que l'installation physique de l'équipement et de la machinerie de construction, toute autre forme de matériaux requis, ainsi que tous les travaux exécutés en raison d'une construction;
- b) ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION désigne tout appareil ou équipement conçu et prévu pour la construction ou la manipulation de matériaux, incluant mais ne se limitant pas aux compresseurs d'air, conducteurs de pile, outils hydrauliques ou pneumatiques, tracteurs à chenille, tracteurs, excavateurs, excavateurs de tranchées, grues, derricks, chargeuses, grattes, paveurs, générateurs, camions à bennes, cureurs de fosses, compacteurs et rouleaux compresseurs, pompes et bétonnières, charrues et autre équipement manipulant les matériaux;
- c) TRANSPORT comprend un véhicule et tout autre appareil utilisé pour le transport de marchandises, ou encore d'une ou plusieurs personnes d'un endroit à un autre, mais ne s'applique pas à un appareil ou véhicule utilisé uniquement sur le terrain d'une personne;
- d) CONSEIL désigne le Conseil de la Corporation de la ville de Hearst;

- e) ROUTE désigne les routes publiques, les rues, les avenues, les promenades, les entrées, les places, les ponts, les viaducs ou tréteaux conçus, construits et utilisés pour le passage des véhicules appartenant au public;
- f) MINISTRE désigne le Ministre de l'Environnement;
- g) MINISTÈRE désigne le Ministère de l'Environnement;
- h) VÉHICULE MOTEUR désigne les automobiles, motocyclettes et autres véhicules fonctionnant autrement que par la force musculaire, mais ne comprend pas les wagons de trains électriques ou à vapeur ou autres véhicules moteurs circulant uniquement sur des rails, ou encore les motoneiges, véhicules à traction, tracteurs ou autres véhicules domestiques, ou machines de construction routière correspondant à la définition du Code de la route.
- i) TRANSPORT MOTORISÉ désigne un appareil qui fonctionne autrement par la force musculaire, la gravité ou l'énergie éolienne;
- j) MUNICIPALITÉ désigne le territoire compris à l'intérieur des limites géographiques de la ville de Hearst;
- k) BRUIT désigne tout son indésirable;
- l) POINT DE PERCEPTION désigne tout point de terrain d'une personne où des sons ou vibrations venus d'ailleurs peuvent être entendus.

(2) zones :

- a) ZONE RÉSIDENTIELLE comprend tous les secteurs désignés R1, R2, R3, RM1, RM2 et RMH dans l'arrêté municipal 1386, tel qu'amendé;
- b) ZONE DE BRUITS RESTREINTS désigne les secteurs de la municipalité utilisés aux fins suivantes :
 - i. toutes parcelles de terre occupées ou sur lesquelles on a construit un hôpital, un foyer pour personnes âgées, des habitations pour personnes âgées, une maison de convalescence ou un salon mortuaire.
- c) ZONES COMMERCIALES comprend les secteurs de la municipalité qui sont désignés C1, C2, C3 et C4 dans l'arrêté municipal 1486;

- d) ZONES INSTITUTIONNELLES comprend tous les secteurs de la municipalité désignés (i) dans l'arrêté municipal 1386;
- e) ESPACE LIBRE comprend les secteurs de la municipalité désignés OS1 et OS2 dans l'arrêté municipal 1386;

2. INTERDICTIONS GÉNÉRALES

Il est formellement interdit de provoquer, de permettre ou de participer à l'émission de sons associés aux actes énumérés ci-dessous, lorsque ces bruits sont clairement perceptibles à un point de perception :

1. Course de véhicules de transport autrement que pendant la tenue d'une course autorisée par arrêté municipal;
2. La conduite d'un véhicule moteur de façon à faire crisser les pneus;
3. L'opération d'un moteur à combustion ou d'un appareil pneumatique dépourvu d'un silencieux en bon état de fonctionnement;
4. La conduite d'un véhicule avec remorque, causant des bruits de cognement, de cliquetis, de grincement ou autres bruits similaires, découlant de l'attachement inadéquat de matériaux ou équipement, ou encore d'un entretien insuffisant;
5. L'opération d'un engin ou d'un moteur à l'intérieur ou sur un véhicule moteur ou pièce d'équipement auxiliaire, pendant une période continue de plus de cinq minutes, et pendant que ce dit véhicule est stationnaire dans un secteur résidentiel, une zone institutionnelle, une zone d'espace libre, ou une zone de bruits restreints, ou encore entre 23 heures et 7 heures le lendemain (9 heures le dimanche), dans une zone commerciale désignée C1 ou C2, sauf :
 - i. lorsque le manufacturier de ladite pièce d'équipement recommande spécifiquement plus longue période de réchauffement du moteur afin que le véhicule fonctionne normalement et efficacement, dans lequel cas, la durée recommandée ne devra pas être indûment dépassée;
 - ii. lorsque le fonctionnement dudit engin ou moteur est essentiel au fonctionnement de base dudit véhicule ou équipement, comprenant notamment les camions bétonnières, les monte-charge et les compacteurs de déchets et autres machineries semblables;

- iii. lorsque le climat justifie l'utilisation de systèmes de chauffage ou de refroidissement actionnés par un engin ou un moteur et ce, pour la sécurité ou le bien-être de l'opérateur, des passagers ou des animaux, ou encore pour la conservation de denrées périssables, et lorsque le véhicule est immobilisé afin de permettre la livraison ou le chargement de marchandises;
 - iv. lorsque la marche au ralenti du moteur vise le nettoyage et la vidange du radiateur et du système de circulation au moment du changement d'antigel, du nettoyage du système d'approvisionnement d'essence, du carburateur ou autre, lorsque ces travaux ne sont pas exécutés à des fins lucratives.
6. L'activation du klaxon ou autre dispositif d'avertissement d'un véhicule moteur, sauf lorsque la Loi l'exige ou le demande, ou encore lorsque la sécurité l'exige;
7. L'opération de tout appareil de construction dans une zone de bruits restreints ou dans un secteur résidentiel lorsque ce dernier n'est pas muni de silencieux en bon état de marche, en opération constante.

3. INTERDICTIONS EN RAISON DE L'HEURE ET DU LIEU

Il est formellement interdit de provoquer, de permettre ou de participer à l'émission de bruits associés aux actes énumérés à l'annexe 1 du présent arrêté, lorsque ces bruits sont clairement perceptibles à un point de perception situé dans un secteur de la municipalité à une heure interdite pour ce secteur.

4. EXEMPTIONS

1) Sécurité publique

Nonobstant toute autre clause énoncée dans le présent arrêté, il est considéré légal de provoquer, de permettre ou de participer à l'émission de bruits ou vibrations associés à des mesures d'urgence entreprises :

- a) pour la santé, la sécurité ou le bien-être immédiat des citoyens en général ou de l'un d'entre eux; ou,
- b) la conservation ou la restauration d'une propriété, et ce, à moins que ledit bruit ou vibration ne dure clairement plus longtemps, ou ne dérange plus qu'il n'est raisonnablement nécessaire pour accomplir lesdites mesures d'urgence.

2) Activité agricole

Les clauses énoncées dans le présent arrêté ne s'appliqueront pas aux sons découlant ou associés aux activités agricoles que certaines personnes exercent hors des zones définies à l'article 1 (2) du présent arrêté.

3) Déblaiement et enlèvement de la neige

Aucune des clauses du présent arrêté ne s'appliquera aux activités normalement associées au déblaiement et à l'enlèvement de la neige sur les routes et les trottoirs.

5. EXEMPTION ACCORDÉE PAR LE CONSEIL

1) Requête déposée auprès du Conseil

Nonobstant les clauses énoncées dans le présent arrêté, une personne peut déposer une requête auprès du Conseil demandant d'être exemptée des restrictions imposées par le présent arrêté envers toute source de bruit ou de vibration pouvant faire l'objet de poursuites et le Conseil peut alors, par résolution, refuser d'accéder à la dite demande, ou encore accorder l'exemption demandée ou une exemption moindre. Toute exemption accordée devra préciser la période de temps, d'une durée maximale de six mois, pendant laquelle elle sera en vigueur, et pourra contenir les termes et conditions que le Conseil jugera appropriés.

2) Décision

Lorsqu'il étudiera une demande d'exemption, le Conseil devra donner au demandeur et toute autre personne qui s'oppose à ladite demande, l'occasion de présenter ses arguments, et pourra considérer tout autre sujet qu'il jugera approprié.

3) Infraction

Toute infraction commise par le demandeur aux termes et conditions de l'exemption accordée par le Conseil annulera et révoquera ladite exemption.

6. EXEMPTION ACCORDÉE AUX ACTIVITÉS TRADITIONNELLES, RELIGIEUSES ET FESTIVES.

Nonobstant toute autre clause énoncée dans le présent arrêté, celui-ci ne s'appliquera pas à une personne qui provoque, permet ou participe à

l'émission de bruits ou vibrations associés aux activités traditionnelles, religieuses, festives ou autres énumérées ci-dessous :

- i) toute fête municipale d'un congé public ou autre occasion spéciale contrôlée ou organisée par la Corporation de la ville de Hearst;
- ii) tout programme publicitaire de mise en marche ou défilé public, contrôlé ou organisé par le Conseil d'administration du comité d'amélioration du secteur commercial du centre-ville de Hearst (BIA) ou par la Chambre de commerce du district de Hearst.

7. CIRCULATION

Lorsqu'une infraction au présent arrêté municipal constitue aussi une infraction au Code de la route et à ses règlements, et lorsque des amendes doivent être imposées, celles-ci seront déterminées d'après le Code et non d'après les clauses du présent arrêté.

8. ANNULATION

S'il advenait qu'une cour de juridiction reconnue annule une section ou partie d'une section du présent arrêté, celle-ci ne sera pas considérée comme ayant influencé ou forcé le Conseil à adopter les autres clauses de l'arrêté, lesquelles seront considérées valides et en vigueur.

9. AMENDES

- 1) Quiconque enfreint une des clauses du présent arrêté commet une infraction et devient passible, sur condamnation, d'une amende maximale de 2 000 \$, excluant les coûts, et chacune de ces amendes est recouvrable en vertu de la Loi sur les infractions provinciales.
- 2) En plus des amendes prescrites dans la clause précitée, toute infraction commise à nouveau fera l'objet d'une ordonnance de cour en vertu des articles 326 et 327 (327 et 328) de la Loi sur les municipalités, afin d'empêcher la répétition de cette infraction.